



Économies d'eau et résorption des fuites

Fiche

Objectifs : favoriser une consommation d'eau raisonnée par les ménages, limiter le montant de leur facture et prévenir les situations d'impayés.

Principe : sensibiliser la population aux économies d'eau :

- ◆ Visites à domicile pour sensibiliser aux bons gestes d'économie d'eau, pour distribuer et/ou installer des outils permettant de réduire la consommation (« éco-kits », mousseurs pour réduire le débit...), ou encore pour réparer des installations défectueuses (fuites de chasse d'eau...);
- ◆ Campagnes de sensibilisation.

Population cible : usagers des SPEA, ménages modestes ou ayant une consommation supérieure à la moyenne.

Postes de dépenses :

- ◆ Mise en place : coût de contractualisation avec les partenaires, production des supports de communication et de l'affichage ;
- ◆ Fonctionnement : visites à domicile, mise à jour des supports ;
- ◆ Aides distribuées : coûts des kits d'économies d'eau et de la réparation des fuites.

Avantages :

- ◆ Favorise la baisse des consommations ;
- ◆ Partenariat possible avec des acteurs associatifs locaux ;
- ◆ Médiation humaine ciblée souvent plus efficace qu'une communication papier ou numérique largement diffusée.

Limites :

- ◆ Actions souvent limitées dans le temps ;
 - ◆ Impact difficilement mesurable ;
 - ◆ Actions chronophages et coûteuses en cas d'accompagnement individualisé et de réparation.
- ▶ Souvent adressées à l'ensemble de la population, les campagnes de communication dépassent alors le cadre de la politique sociale de l'eau.

Exemple 1

Brest Métropole, maîtriser sa consommation d'eau par la réduction des fuites avec les plombiers solidaires

Carte d'identité de la collectivité (8 communes) :

- ◆ Population desservie : 210 000 habitants
- ◆ Mode de gestion du SPEA : délégation de service public
- ◆ Taux d'impayés en 2017 : 0,07 %
- ◆ Prix moyen de l'eau potable en 2018* : 2,05 €/m³
- ◆ Porteur de la politique sociale de l'eau : la métropole depuis 2015

Depuis 2017, en plus d'une contribution au FSL, Brest Métropole subventionne plusieurs associations du territoire pour venir en aide et sensibiliser sa population autour des économies d'eau et d'énergie. Parmi ces associations subventionnées, « Les compagnons bâtisseurs » réalisent des diagnostics de consommation d'eau à domicile, prodiguent des conseils et fournissent des équipements afin de diminuer les consommations d'eau de ces foyers (36 visites effectuées d'une durée moyenne de 40 à 45 minutes pour un coût réel de revient de 61 €/visite). L'association propose également des

interventions techniques de l'association « Plombiers solidaires » auprès de familles modestes et très modestes pour des recherches de fuites et des réparations d'équipements – robinets et chasses d'eau - (23 interventions effectuées en 2017-2018 pour un coût réel de revient par intervention de 533 €). En 2017-2018, l'ensemble des subventions versées aux partenaires locaux menant des actions de sensibilisation (Ener'gence, compagnons bâtisseurs, mission locale, Vivre la Ville, Eau et Rivières, Les Petits Débrouillards, Entraide et Amitiés) s'élève à 66 150 €.

Exemple 2

Dijon Métropole, associer sensibilisation aux économies d'eau et aux économies d'énergie

Carte d'identité de la collectivité (23 communes) :

- ◆ Population desservie : 156 270 habitants
- ◆ Mode de gestion du SPEA : délégation de service public
- ◆ Taux d'impayés en 2017 : 0,9 %
- ◆ Prix moyen de l'eau potable en 2018* : 2,04 €/m³
- ◆ Porteur de la politique sociale de l'eau : la métropole depuis 2018

Dijon Métropole a mis en œuvre un programme de sensibilisation aux économies d'eau et d'énergie, sur 5 ans, en partenariat avec le délégataire. Des visites à domicile par 6 médiateurs du PIMMS (association dijonnaise de médiation multi-services) auprès de foyers bénéficiaires de minima sociaux ont permis de sensibiliser au gaspillage, d'enseigner les écocgestes, et d'installer 3 éco-mousseurs et de 2 ampoules basse consommation par foyers. Des actions collectives de sensibilisation ont également été organisées auprès

de différents publics et structures. Le projet a été financé par le fonds de solidarité eau, pour un montant de 750 000 € issus du partage des excédents de résultats des contrats de concession eau et assainissement négociés en 2011. L'opération « Bien vivre dans son logement » aura *in fine* permis à 3 713 foyers d'économiser en moyenne 176 € d'eau (soit 39 m³) et 21 € d'électricité par an, ce qui représente une économie totale de près de 140 000 m³ d'eau pour la ville de Dijon.

Exemple 3

Grenoble-Alpes Métropole, diagnostic sur demande

Carte d'identité de la collectivité (49 communes) :

- ◆ Population desservie : 450 867 habitants
- ◆ Mode de gestion du SPEA : mixte
- ◆ Taux d'impayés en 2017 : 2,68 %
- ◆ Prix moyen de l'eau potable en 2018* : 1,70 €/m³
- ◆ Porteur de la politique sociale de l'eau : la métropole depuis 2016

Grenoble-Alpes Métropole a mis en place un partenariat avec une structure d'insertion, l'association Soleni, afin de proposer aux ménages modestes un diagnostic gratuit de leurs installations d'eau et de leurs usages pour les aider à mieux maîtriser leur consommation. Les demandes se font par téléphone. 27 demandes de diagnostic ont été reçues en 2018, pour un coût de 165 € par logement (coût total de 4 620 €).

Le diagnostic, réalisé par l'association Soleni et d'une durée d'environ une heure, comprend : l'analyse des factures d'eau et le relevé du compteur, des mesures des consommations d'eau, une mesure de la température de l'eau chaude sanitaire et son réglage, la fourniture et l'installation de matériel permettant des économies d'eau, la remise d'un rapport de visite. Un entretien téléphonique est réalisé un an après le diagnostic pour connaître l'évolution de la consommation d'eau.

*données SISPEA, au 1^{er} janvier de l'année 2018 pour une facture de 120 m³ toutes taxes comprises